



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 15 JANVIER 2008

VOLUME 10 - NUMÉRO 7

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 15 janvier 2008 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, messieurs Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Anne Basque, commissaire.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Présentation par des parents de Saint-Clément
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-180-CE)

PRÉSENTATION PAR DES PARENTS DE SAINT-CLÉMENT

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, donne la parole à un groupe de parents de la municipalité de Saint-Clément qui désirent présenter aux commissaires une résolution adoptée le 9 janvier 2008 par l'Organisme de participation des parents (O.P.P.) de l'École de Saint-Clément.

Par cette résolution, les parents demandent que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs maintienne, pour la prochaine année scolaire, les services du préscolaire.

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, remercie les parents de leur présentation et explique le mode de fonctionnement de la Commission scolaire dans l'attribution des services dans les écoles en tenant compte des prévisions de clientèle et des règles de financement du MELS. Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, apporte également un complément d'information.

Une réponse définitive concernant les services de préscolaire à l'École de Saint-Clément pour l'année scolaire 2008-2009 pourra être donnée au mois d'août 2008.

CORRESPONDANCE

LU la lettre de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, qui confirme qu'une somme de 1 856 866 \$, dans le cadre de la mesure "Maintien des bâtiments" pour l'année 2007-2008, a été réservée à la Commission scolaire pour permettre la réalisation des projets d'amélioration des écoles suivantes :

- Saint-Cyprien;
- Secondaire de Dégelis,
- Secondaire Vallée-des-Lacs de Squatec;
- Secondaire du Transcontinental de Pohénégamook.

LU la lettre de messieurs Régis Malenfant, président du comité organisateur pour la présentation de la 45^e finale des Jeux du Québec à l'été 2010, et Michel Morin, maire de Rivière-du-Loup, qui adressent leur reconnaissance à la Commission scolaire de l'appui qu'elle a donné au comité pour la présentation de la candidature de la Ville de Rivière-du-Loup.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne la réception du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2007 du comité de parents.

LU la lettre de monsieur André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui accuse réception du rapport annuel 2006-2007 de la Commission scolaire.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente le communiqué de presse, du 8 janvier 2008, de la Commission scolaire intitulé : «Une démocratie scolaire bien vivante dans les Basques et au Témiscouata».

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente une demande d'adhésion pour la Commission scolaire à l'organisme suivant : Les BIOproduits de Sainte-Rita, coopérative de solidarité des Basques. Monsieur Pelletier précise que les parts de qualification pour un membre corporatif sont de 50 pour une valeur de 500 \$. Cette adhésion s'avère nécessaire étant donné que le centre de formation professionnelle en acériculture de la région relève de la Commission scolaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire possède un centre de formation professionnelle en acériculture;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs adhère à l'organisme Les BIOproduits de Sainte-Rita, coopérative de solidarité des Basques et paye les 50 parts sociales de qualification pour une valeur de 500 \$;

DE nommer monsieur Bernard D'Amours, directeur de centre à l'Éducation des adultes, représentant de la Commission scolaire auprès de cet organisme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-181-CE)

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun dossier n'est présenté sous cette rubrique.

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

Les membres conviennent que les commissaires suivants iront au colloque régional qui se tiendra le 23 février 2008 :

- madame Marie-Jeanne Lebel;
- madame Diane Valcourt;
- monsieur Charles-Aimé Bélanger;
- monsieur Guilmont Pelletier.

On prend note de l'absence du commissaire, monsieur Alexandre Ancil-Bruneau, à compter de 20 h.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances qui ont été acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

On souligne également qu'un message de condoléances devra être acheminé à la commissaire, madame Anne Basque, pour le décès de son père, monsieur Réal Bossé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 5 février 2008 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-182-CE)

[SIGNÉ]

Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale